

REGISTRE DE SOINS

Nous sommes régulièrement sollicités pour des demandes d'informations, de documents ou des conseils en ce qui concerne les soins des élèves à l'école ou dans les EPLE.

En réponse aux demandes et dans le cadre de notre action solidaire associative, nous mettons en ligne une chronique pratique pour vous accompagner.

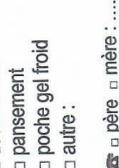
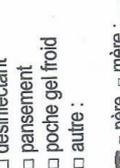
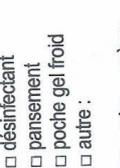
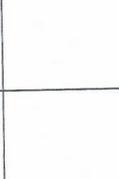
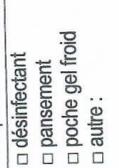
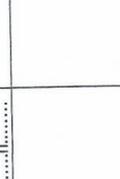
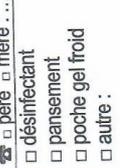
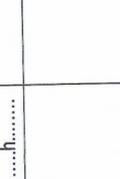
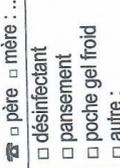
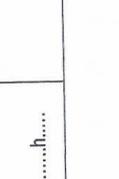
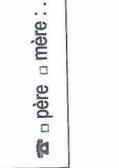
Rappel du cadre réglementaire

« Un registre spécifique est tenu dans chaque école ou établissement. Il y est porté le nom de l'élève ayant bénéficié de soins, la date et l'heure de l'intervention, les mesures de soins et d'urgences prises, ainsi que les éventuelles décisions d'orientation de l'élève (retour dans la famille, prise en charge par les structures de soins) »

BO Hors-Série N°1 du 06/01/2000 (Protocole National sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les EPLE)

Annexes

- 1 Modèle du registre à reproduire
- 2 Rappel du BO hors-série n°1 du 06/01/2000
- 3 Conseils
- 4 Déclarations d'accidents

Nom et prénom du blessé	Siège et description de la blessure	Lieu	Date Heure	Soins donnés + observations <input type="checkbox"/> si parents prévenus par tél.	Soignant(s)	Suites envisagées Témoins éventuels
	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre : <input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h.....		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.
Classe :	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre : <input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h.....		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.
Classe :	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre : <input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h.....		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.
Classe :	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre : <input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h.....		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.
Classe :	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h..... <input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre :		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.
Classe :	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h..... <input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre :		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.
Classe :	 	<input type="checkbox"/> COUR <input type="checkbox"/> classe <input type="checkbox"/>h...../.....h.....	<input checked="" type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère :h..... <input type="checkbox"/> désinfectant <input type="checkbox"/> pansement <input type="checkbox"/> poche gel froid <input type="checkbox"/> autre :		<input type="checkbox"/> déclaration d'accident à faire.

Rappel du BO Hors série N° 1 du 06/01/2000 (Protocole National sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les EPLE).

CONDUITE A TENIR



Avant tout soin, faire un lavage soigneux des mains et mettre des gants.

Ne pas utiliser de coton qui risque d'adhérer à la plaie, ni de désinfectant coloré qui masque les lésions.

- Plaies, coupures : nettoyage à l'eau et au savon de Marseille, puis Eosine sur compresses, et pansement adhésif
- Saignement de nez : compression nasale
- Contusion : eau froide ou glaçons, maintien du pansement un certain temps
- Traumatisme membres supérieurs : gouttière, écharpe

PRODUITS PHARMACEUTIQUES AUTORISES



- Flacon de savon de Marseille
- Eosine disodique aqueuse non colorée (désinfection des plaies)
- Hexomédine solution à 1%
- Compresses individuelles purifiées
- Pansements adhésifs hypoallergiques
- Pansements compressifs
- Sparadrap hypoallergique
- Bandes de gaze (5 cm, 7 cm, 10 cm), filet à pansement, écharpe de 90 cm de base
- Ciseaux, pince à écharpes, gants de soins

ATTENTION



- L'armoire à pharmacie doit être installée dans un endroit facile d'accès, bien identifié et hors de portée des élèves. Elle doit être fermée à clé.
- Les produits doivent être vérifiés et renouvelés régulièrement. Il faut éviter le stockage et vérifier la péremption.
- Les médicaments destinés aux élèves ayant un traitement dans le cadre d'un PAI doivent être déposés dans l'armoire à pharmacie de l'école.

CONSEILS

- ✚ • Mettre en place, en début d'année, une organisation qui réponde au mieux aux besoins des élèves et des personnels.
(Il est possible de s'appuyer sur l'avis technique de l'infirmière ou du médecin scolaires)
- Consigner cette organisation par écrit (Compte-Rendu du Conseil des Maîtres ou du Conseil d'école) et la porter à la connaissance des familles.
- Pensez à prendre bien en compte l'organisation des PAI (éventuellement).

TOUTES LES ECOLES

doivent avoir constitué une trousse de 1er secours qu'il convient d'emporter en cas de déplacement à l'extérieur. Elle doit comporter :

- ✚ • les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence
- un antiseptique (éosine non colorée)
- des compresses
- des pansements et des bandes
- des ciseaux, pinces à échardes, gants de soins
- les médicaments concernant les enfants ayant un projet de traitement médical individualisé

SELON LA GRAVITE DE LA BLESSURE,

✚ appeler les services d'urgence :

(Pompiers 18
Samu 15

✚ Avertir les parents

Par téléphone, si l'accident est grave

Par écrit ou oralement si l'accident est bénin

Déclarations d'accidents :

Il convient de déclarer à l'Administration les accidents dès qu'ils présentent un certain caractère de gravité, ou lorsque des parents manifestent une attitude "revendicative", voire hostile.

En effet, les personnes subrogées ont 3 ans pour faire valoir leurs droits, et les enfants victimes jusqu'à 3 ans après leur majorité.

Il est donc indispensable que les déclarations soient établies, pour que la loi du 5 avril 1937 puisse s'appliquer.

Si vous avez quelque question que ce soit, en ce qui concerne vos responsabilités, les mises en cause éventuelles, la manière de libeller un rapport, les procédures, les moyens amiables possibles, n'hésitez pas à nous contacter.



*Autonomie de
Solidarité
Universitaire*

04 77 74 70 95

8, Bd Louis Lumière - 42000 Saint-Etienne

